

ADT S.I.I.C
Société Anonyme au capital de 16.591.522 euros
Siège social : 15 Rue de Banque – 75002 PARIS
542.030.200 R.C.S. PARIS

CHIFFRE D’AFFAIRES
INFORMATION TRIMESTRIELLE
1^{er} Trimestre exercice 2012

1) CHIFFRE D’AFFAIRES :

COMPARATIF
CA CONSOLIDE DU 1T 2011 - 2012

CA par secteur d’activité

(en K€)	Bureaux		TOTAL	
	1T11	1T12	1T11	1T12
Revenus locatifs	321	355	321	355
Charges locatives refacturées	154	146	154	146
CA TOTAL	475	501	475	501

CA par zone géographique

(en K€)	Région Parisienne Hors Paris		TOTAL	
	1T11	1T12	1T11	1T12
Revenus locatifs	321	355	321	355
Charges locatives refacturées	154	146	154	146
CA TOTAL	475	501	475	501

2) DESCRIPTION GENERALE DES CONDITIONS D'EXERCICE DE L'ACTIVITE :

Le groupe réalise l'intégralité de son chiffre d'affaires dans le secteur de l'immobilier sur le site du « Centre d'Affaires Paris Nord » en région parisienne.

Au 31 mars 2012, le patrimoine immobilier du groupe représente une surface totale de 48.587 m² (dont 4.598 m² de bureaux et 371 m² de réserves et de locaux techniques font l'objet d'un financement en crédit-bail) exclusivement située en région parisienne dans le Centre d'Affaires Paris-Nord au Blanc-Mesnil (93). Le bâtiment, abritant le Restaurant Inter-Entreprises (RIE) et représentant environ 4.000 m², appartient pour sa part au syndicat de copropriété du Centre d'Affaires dans lequel le groupe a une participation de 98.31%. Mais le groupe bénéficie d'un contrat de mise à disposition à son profit et les travaux du RIE ont été intégralement financés par le groupe.

Le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2012 s'établit à 501 K€ (355 K€ de revenus locatifs et 146 K€ de charges locatives refacturées) contre 475 K€ (321 K€ de revenus locatifs et 154 K€ de charges locatives refacturées) pour la même période en 2011.

La commercialisation des locaux du site se poursuit avec notamment la prise à bail de 420m² de bureaux par la Circonscription d'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Général du 93. De plus, l'agence de Pôle Emploi de la ville du Blanc Mesnil, regroupant les services Assedic et ANPE, va se maintenir dans le centre d'affaires et les modalités d'une prise à bail de surfaces plus importantes sont en cours de négociation.

Le projet du centre sportif porté par l'Association Initiative 93 de la CCI de Bobigny est en attente du financement de la part des partenaires bancaires de l'association.

Des demandes de location émanant d'entreprises situées sur le périmètre du centre ainsi que de sociétés en cours de création parviennent régulièrement, consolidant ainsi les efforts de commercialisation déployés sur le site : certaines sont en cours d'étude.

Continuité de l'exploitation

Concernant la continuité d'exploitation, la mission du mandataire ad hoc sur les filiales PAMIER, BLANAP et AD INVEST est arrivée à échéance et n'a pas été renouvelée.

Une procédure d'alerte a été déclenchée par les commissaires aux comptes le 25 janvier 2012.

La société a apporté des éléments de réponse mais les Commissaires aux Comptes ont estimé que ceux-ci n'étaient pas suffisants. A leur demande, un Conseil d'Administration s'est réuni le 15 mars 2012 aux fins de délibérer sur les faits de nature à compromettre l'exploitation (procédure d'alerte - phase 2).

Les Commissaires aux Comptes ont déclenché le 6 avril 2012 la phase 3 de la procédure d'alerte en demandant à ce qu'une Assemblée Générale de la société soit convoquée afin d'informer les Actionnaires de la situation de la société. Ceux-ci délibéreront sur les mesures envisagées en vue d'assurer la continuité de l'exploitation et décideront des pouvoirs à conférer au Conseil d'Administration en vue d'assurer la pérennité de l'entreprise.

Cette Assemblée Générale a été convoquée pour le 23 mai 2012 à 11 heures.

Préalablement, une autre Assemblée Générale avait été convoquée pour le 3 mai 2012 avec, notamment, pour ordre du jour un regroupement des actions et des autorisations à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital diverses (par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ...). Le quorum n'ayant pas été atteint, une deuxième convocation pour une assemblée ayant à délibérer sur le même ordre du jour a été faite pour le 23 mai 2012 à 12 heures.

Dans l'attente de ces deux Assemblées et des décisions éminemment importantes qui y seront prises, la société ADT SIIC a sollicité de l'AMF un report de délai d'un mois pour la publication des comptes annuels 2011.

3) OPERATIONS ET EVENEMENTS IMPORTANTS DU TRIMESTRE ECOULE :

Aucune opération ni aucun événement important définis strictement au sens de l'information permanente visée par le règlement général de l'AMF (article 222-1 et suivants) ne sont intervenus au cours du 1er trimestre 2012.

L'information financière trimestrielle peut être consultée sur le site internet de la société à l'adresse www.adtsiic.eu dans la rubrique « Information réglementée ».

Paris, le 15 Mai 2012